



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Programmation de l'activité Information économique à FranceAgriMer pour l'année 2012

I – Cadrage de la programmation

1) Objectifs de la programmation

L'objectif de l'exercice annuel de programmation est d'optimiser l'utilisation des crédits d'études de FranceAgriMer et d'organiser le travail des équipes.

Sur le plan opérationnel il s'agit de rassembler, en une base unique, l'ensemble des opérations de l'Etablissement relevant de l' « Information économique »

2) Principes

La procédure s'appuie sur un recensement des besoins qui se fait à partir des demandes qui émanent à la fois :

- des organisations professionnelles, pour des travaux, souvent cofinancés avec les fédérations ou les interprofessions, qui sont externalisés. L'objectif est d'associer les conseils spécialisés à l'expression des besoins pour que les travaux proposés facilitent l'examen global des questions débattues en leur sein ou dans les groupes de travail ad hoc ;
- des services de l'établissement, afin de combler des manques relatifs à des données utiles à des analyses sur des sujets particuliers. Le travail peut être entièrement internalisé (notamment en matière d'acquisition de données), ou externalisé à des degrés divers (le plus souvent en matière d'études) ;
- des ministères, et en premier lieu du ministère chargé de l'agriculture.

L'élaboration du programme fait également l'objet d'une concertation avec le ministère chargé de l'agriculture (DGPAAT et SSP) ainsi qu'avec le CGAER.

Le programme arrêté constitue un document de communication de FranceAgriMer. Il présente un bon éclairage des préoccupations de court et moyen terme de l'établissement sur les sujets économiques et peut ainsi servir de base à des échanges et à des complémentarités ou à des collaborations externes plus efficaces, par exemple avec les instituts de recherche ou les universités.

3) Les différents types d'actions

L'activité liée à l'information économique peut être répartie en 5 grands types d'opérations :

• **La collecte de données socio-économiques sur les différentes filières** correspond à des procédures récurrentes qui peuvent concerner :

- l'organisation d'un système de cotations des produits sur les différents marchés ;
- les achats de données panels de distributeurs ou de consommateurs ;
- la réalisation d'enquêtes régulières ;

Les informations recueillies subissent souvent des traitements complémentaires avant d'être utilisées comme base des analyses économiques des différentes filières suivies par l'établissement. Elles peuvent également être valorisées directement, mise à disposition des publics ou transmises à l'UE pour répondre à des obligations communautaires.

• **L'information de conjoncture sur les filières** s'appuie les données collectées et correspond à une activité récurrente qui prend différentes formes (tableau de bord, notes de conjoncture, cahiers statistiques, note de synthèse...) ;

Elle est présentée dans le cadre des différents conseils spécialisés puis mise à disposition du public sur le site internet de FranceAgriMer ;

• **Les activités de veille et d'observatoire** correspondent à des procédures récurrentes qui peuvent concerner des observatoires thématiques ou des veilles par filières, notamment concernant les marchés et concurrents internationaux ;

• **Les études économiques proprement dites** visent, le plus souvent, à accroître ponctuellement les connaissances sur un sujet jugé stratégique ou urgent.

Quelques exemples de réalisation :

- les facteurs de compétitivité aux différents échelons des filières ;
- les facteurs de formation des prix sur tel ou tel marché ;
- les performances relatives à différents systèmes de production au sein d'une même filière.

Ces études sont souvent cofinancées avec les organisations professionnelles au sens large (syndicats, interprofessions, instituts techniques...) ou avec les Ministères en charge de l'Agriculture et/ou de l'Environnement.

Elles sont le plus souvent partiellement externalisées auprès de prestataires.

• **Les exercices de prospective**, il, s'agit de mettre en œuvre les outils permettant à des groupes interdisciplinaires d'élaborer des scénarios possibles concernant le futur des filières et systèmes agricoles et/ou agroalimentaire,.

Les objets de prospective, peuvent être de nature diverse : filières (en tout ou partie), ensemble de filières, ressource (eau, énergie par exemple)...

Les moyens méthodologiques disponibles permettent de prolonger les résultats d'un exercice portant sur la globalité d'une filière et de répondre à une question spécifique (émanant par exemple d'un organisme professionnel particulier),

• **L'évaluation des procédures publiques d'intervention** : contribue à l'analyse de l'impact socio-économique des interventions publiques sur la sphère agricole et alimentaire. Elle produit des analyses d'impact relatives aux politiques agricoles ciblant en particulier les filières pour lesquelles FranceAgriMer met en œuvre des soutiens nationaux ou communautaires.

II – Les étapes de la programmation

L'exercice de programmation est conduit sur 18 mois, avec cinq étapes principales :

① Recensement des besoins : Au cours du second semestre N-1, les besoins sont recensés en interne à l'établissement et auprès de ses partenaires habituels.

② Elaboration d'une fiche par projet : Pour chacun des projets recensés et également pour les activités récurrentes, une fiche est remplie de façon à exposer les objectifs, le degré de priorité, les partenariats et les coûts associés : en ETP et en moyens financiers.

Les actions initialement prévues en 2011 et à reporter sur 2012 seront également répertoriées.

③ Concertation avec les instances et avec les partenaires : Le résultat des recensements est présenté lors des comités et conseils spécialisés de la fin de l'année de façon à permettre une priorisation des projets par filière.

En parallèle, une concertation est conduite avec les services concernés du ministère chargé de l'agriculture et avec le CGAER.

④ Constitution d'un avant programme : Les projets seront évalués, par les porteurs internes et hiérarchisés avec les autres directions en fonction de leur importance et de leur degré d'urgence.

L'ensemble des projets est répertorié dans un tableau qui identifie les degrés de priorités ainsi que les éléments de coûts.

Sont également identifiés les besoins d'achats induits par certaines actions de façon à préparer la planification des achats partagée avec l'unité Achat du Secrétariat général.

Les besoins en ETP dans les services territoriaux, induits par certaines actions doivent également être prévus de façon à préparer le dialogue de gestion.

L'avant- programme est établi suite à un premier classement fait par la direction MEP en fonction des moyens humains et financiers disponibles et en tenant compte de la priorisation effectuée.

⑤ Validation du programme d'activité: Après arbitrage interne en comité des filières, le programme est présenté pour avis au conseil d'administration de mars avant de faire l'objet d'une décision signée par le directeur général.

⑥ Ajustement de la programmation: Au début du second semestre de l'année N, à partir d'un état des lieux de l'exécution du programme de l'année ; il est effectué un recensement des nouveaux besoins éventuels et une actualisation des projets déjà arbitrés.

Le cas échéant, ce programme rectifié est présenté au Conseil d'administration, au plus tard à la fin du troisième trimestre de l'année en cours.

III – Les orientations proposées pour la programmation 2012

1) Développement des dispositifs de collecte de données et modernisation des procédures d'acquisition et de mise à disposition des données :

- a) Consolider le recueil de données de prix à différents stades (équipe en DRAAF réalisant les programmes d'enquêtes de FranceAgriMer – Réseau des Nouvelles des Marchés, cotations lait,...), mettre en place la réforme des cotations viande initiée en 2011 ; réorganiser la collecte des données de la filière lait
- b) poursuivre le déploiement et la publication des données de Céré'Obs , diffuser les résultats d'un panel d'agriculteurs sur le stockage à la ferme, mettre en place l'observatoire des sites de stockage ;
- c) faire évoluer les outils de collecte et de diffusion des données des filières biologiques
- d) lancer la dématérialisation des procédures de collecte des données (grandes cultures, viande...) ; lancer la refonte du système de collecte et de mise à disposition des données pêche (RIC) ;
- e) Améliorer les fonctions supports et répondre aux demandes des tutelles : améliorer les méthodes de traitement et documenter les procédures ; poursuivre l'alimentation de l'entrepôt de données économiques, ouvrir la mise à disposition aux publics internes et externes des données, alimenter les projet Etalab (données publiques du gouvernement français) et Observatoire européen de la pêche

3) Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires

Assurer le fonctionnement de l'Observatoire de la formation des prix et des marges (OfPM) sera une mission prioritaire pour l'année 2012. En complément des acquisitions de données évoquées au point 1, cela implique les orientations suivantes :

- f) ,Achats de données de panels (prix et quantités à la consommation) ; recueil de prix sortie industrie dans le cadre la convention FranceAgriMer-INSEE et via les syndicats professionnels (ex filière viande bovine avec le SNIV-SNCP et la FNICGV à étendre).

- g) Développer les enquêtes spécifiques sur les coûts de transformation et de distribution des produits alimentaires ;
- h) Concevoir et appliquer pour certaines filières une méthode d'évaluation des coûts de production agricoles mobilisant la base des données individuelles du RICA en relation avec SSP et les instituts techniques
- i) Développer, en complément d'autres approches d'analyse de la transmission des prix et des gains de productivité (comptes de surplus...) ;

2) Présentations aux conseils et comités

La fourniture d'informations de conjoncture aux conseils et comités filière est un point essentiel de l'activité, avec la mise à disposition des informations clés attendues permettant un échange entre les familles professionnelles et les pouvoirs publics.

Les présentations actuelles sont avant tout orientées « marchés », avec des graphiques qui présentent des évolutions de prix de volumes de surface et des bilans par produits à différentes échelles.

Il sera envisagé avec chaque président de conseil des pistes d'évolution : par exemple, la programmation à échéance régulière de focus sur un pays (concurrent ou client) ; l'analyse de la demande des grands clients de chaque secteur ; des sujets économiques stratégiques de moyen terme : exemple rôle possible des biotechnologies – comparaison internationale ;

3) projets transversaux

Pour la programmation 2012, il est proposé de donner une priorité aux projets transversaux en liaison en particulier avec la réforme de la PAC - préparation d'argumentaires et d'analyses relatifs à la réforme et aux relations entre OCM spécifiques.